

Indice de Service : l'évaluer

Les renseignements mentionnés ci-dessous complètent sans les remplacer les réglementations et normes applicables aux tableaux BT



EXPLOITATION (1^{er} chiffre de l'Indice de Service)

L'arrivée doit permettre la mise hors tension générale du tableau et comporter un dispositif de consignation évitant toute remise sous tension accidentelle (verrouillage, cadenassage, serrure, etc.).

1

En plus de l'arrivée, l'ensemble des départs doit comporter un dispositif individuel de consignation évitant toute remise sous tension accidentelle (verrouillage, cadenassage, serrure, etc.).

2

L'ensemble des arrivées/départs doit comporter un dispositif individuel de consignation évitant toute remise sous tension accidentelle (verrouillage, cadenassage, serrure, etc.). De plus, des essais d'automatisme hors puissance sont réalisables individuellement. Cette position test doit être clairement identifiée et stable.

3

Indiquez le chiffre correspondant à votre vérification :



MAINTENANCE (2^e chiffre de l'Indice de Service)

Toute opération de maintenance doit se faire hors tension et après consignation générale du tableau. Voir le niveau 1 de l'exploitation. L'opérateur de maintenance ne doit pas avoir accès à des éléments restés sous tension.

1

Toute opération de maintenance doit se faire hors tension et après consignation individuelle de l'arrivée ou du départ concerné. La remise sous tension doit pouvoir être réalisée en moins d'une heure.

2

Voir niveau 2 de l'exploitation.

Toute opération de maintenance doit se faire hors tension et après consignation individuelle de l'arrivée ou du départ concerné. La remise sous tension doit pouvoir être réalisée en moins d'un quart d'heure. Voir niveau 2 de l'exploitation. Le tableau (y compris la zone concernée par l'intervention) ne présente pas d'élément accessible sous tension.

3

Indiquez le chiffre correspondant à votre vérification :



ÉVOLUTION (3^e chiffre de l'Indice de Service)

Toute opération d'évolution (modification de l'existant ou adjonction) doit se faire hors tension et après consignation générale du tableau. Voir niveau 1 de l'exploitation. L'opérateur chargé de l'évolution ne doit pas avoir accès à des éléments restés sous tension.

1

Toute opération d'évolution de l'existant nécessite un accès à chaque élément constituant le départ sans risque de contact avec des éléments sous tension. Toute opération d'adjonction nécessite des réserves équipées ; l'opérateur chargé de l'adjonction ne doit pas avoir accès à des éléments restés sous tension.

2

Toute opération d'évolution de l'existant nécessite un accès à chaque élément constituant le départ sans risque de contact avec des éléments sous tension. Toute opération d'adjonction nécessite une zone d'extension (partie d'une colonne incorporant seulement des jeux de barres) ; l'opérateur chargé de l'adjonction ne doit pas avoir accès à des éléments restés sous tension. Le tableau (y compris la zone concernée par l'intervention) ne présente aucun élément accessible sous tension.

3

Indiquez le chiffre correspondant à votre vérification :



IS : le déterminer, le spécifier, l'éditer

Pour un tableau basse tension adapté à votre juste besoin (technologie, budget), un outil incontournable : le logiciel IS*

- J'exprime mon besoin,
- Le logiciel IS détermine mon Indice de Service, la technologie du tableau sélectionné et les personnels impliqués. Ces éléments peuvent être exportés sous forme de fichier texte pour la rédaction de mon cahier des charges.

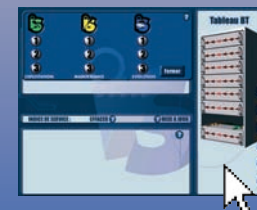
Téléchargez le logiciel IS* : www.gimelec-promotion.fr



* Edition 2006 IS V-1.2



23 rue Galilée • 75116 Paris
Tél./Fax 01 40 70 07 69



Edition 2006

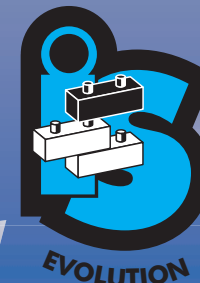
L'Indice de Service



EXPLOITATION



MAINTENANCE



ÉVOLUTION

01/2006 **Promo FORTE** 03 88 66 40 50

Mon Indice de Service avec le logiciel IS

Pourquoi l'Indice de Service ?

L'Indice de Service (IS) a pour but de déterminer simplement et avec précision le type de tableau de distribution ou de commande moteur BT qui répondra à vos besoins.



Adopté et reconnu par la profession, l'Indice de Service est indispensable pour rédiger vos appels d'offres. Il garantit le niveau de service de votre tableau face à toute opération ultérieure d'exploitation, de maintenance ou d'évolution.

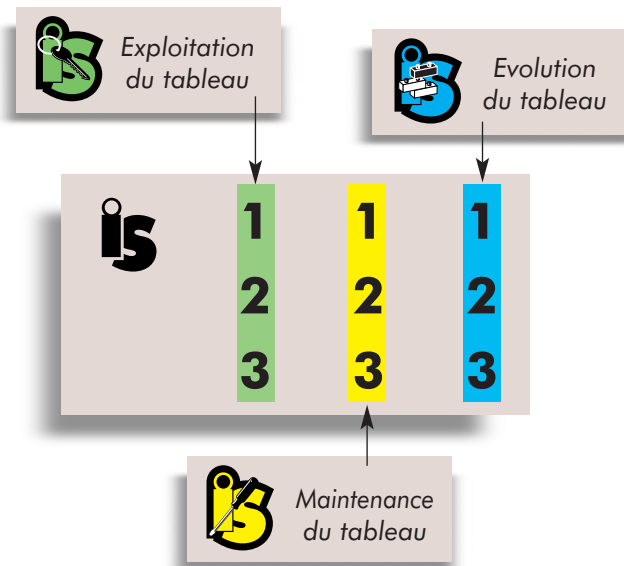
L'Indice de Service, simple à utiliser

Comment est conçu l'Indice de Service (IS) ?

L'indice possède trois chiffres qui vont chacun de 1 à 3.

Ces chiffres traduisent respectivement le niveau d'exploitation, de maintenance et d'évolution du tableau BT.

La valeur 1 offre le service le plus faible et la valeur 3 le service le plus fort.



Question 1 Que doit permettre mon tableau en EXPLOITATION ?



L'exploitation regroupe l'ensemble des interventions sur l'installation susceptibles d'être effectuées par du personnel non nécessairement électrique.

À l'aide du **premier chiffre** de l'Indice de Service, je détermine les conséquences d'une opération de condamnation (mécanique) ou de consignation (électrique) sur mon tableau :

IS 1 x x :	J'accepte que cette opération entraîne l' arrêt complet du tableau
IS 2 x x :	Je souhaite que cette opération entraîne uniquement l' arrêt complet de la seule unité fonctionnelle* concernée
IS 3 x x :	Je souhaite que cette opération entraîne uniquement l' arrêt de la puissance de l'unité fonctionnelle* concernée , mais autorise des essais d'automatismes qui permettent de tester l'installation en grandeur réelle avant la remise en route

Question 2 Que doit permettre mon tableau pour la MAINTENANCE ?

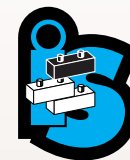


La maintenance regroupe les opérations d'entretien, de réparation et de contrôle visant au maintien des caractéristiques du tableau. Assurées par du personnel qualifié, elles vont du diagnostic au remplacement de pièces défectueuses.

À l'aide du **second chiffre** de l'Indice de Service, je détermine l'aptitude de mon tableau à répondre à un besoin de maintenance :

IS x 1 x :	J'accepte l' arrêt complet du tableau .
IS x 2 x :	Je souhaite une interruption limitée à la seule unité fonctionnelle* concernée . La remise en place sera accompagnée d'une intervention sur les raccordements.
IS x 3 x :	Je souhaite une interruption limitée à la seule unité fonctionnelle* concernée . La remise en place se fera sans intervention sur les raccordements.

Question 3 Que doit permettre mon tableau lors d'une ÉVOLUTION ?



L'évolution est une adaptation de l'installation par adjonction ou substitution d'unités fonctionnelles. L'adjonction d'une unité fonctionnelle peut se faire avec ou sans mise hors tension générale du tableau. La substitution peut entraîner la dépose d'unités en vue de les remplacer par une ou plusieurs unités de fonctionnalités ou calibres différents.

À l'aide du **troisième chiffre** de l'Indice de Service, je détermine l'aptitude de mon tableau à répondre à une évolution future :

IS x x 1 :	J'accepte l' arrêt complet du tableau .
IS x x 2 :	Je souhaite que l'interruption éventuelle soit limitée à la seule unité fonctionnelle* concernée . Des réserves d'unités fonctionnelles définies en nombre et en taille sont prévues.
IS x x 3 :	Je souhaite l'adjonction de tout type d'unité fonctionnelle (protection ou commande moteur) sans mise hors tension du tableau . Cette adjonction se fera dans un emplacement non équipé , dans les limites imposées par le constructeur.

* Unité fonctionnelle : l'ensemble des appareillages lié à un départ : protection, coupure, séparation, contrôle...